

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 15-16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

| Organisateur | Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées | Conditions d'admission | Date de reddition (Retrait de la documentation) | IAS N° Page |
|--|---|---|--|-------------------|
| Commune de Chêne-Bourg GE | Aménagement d'un lieu public: Floraire et parc de la Mairie de Chêne-Bourg GE, CP | Architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes, étudiants architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984; architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes genevois, quel que soit leur domicile | 2 août 85 (14 janv. 85) | |
| Conseil municipal de Zoug | Aménagement des rives du lac, CI | Architectes établis ou domiciliés en Suisse centrale (UR, SZ, OW, NW, LU, ZG) ou dans les districts d'Affoltern/ZH et Muri/AG depuis le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du canton de Zoug et les architectes-paysagistes diplômés établis en Suisse | 9 août 85 (11 février- 26 avril 85) | |
| Conseil municipal de Zurich | Urbanisation de l'emprise de la gare de Selinau, à Zurich, concours à deux degrés | Architectes établis ou domiciliés en ville de Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes bourgeois de Zurich | 19 août 85 | |
| Département de l'instruction publique/ Neuchâtel | Institut universitaire du Mail, Neuchâtel CP (concours à deux degrés) | Architectes inscrits au registre neuchâtelois des architectes, établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel avant le 1 ^{er} janvier 1984 | 20 août 85 (20 mai 85) | 11/85 B 58 |
| Commune de Klosters-Serneus GR | Equipements de sport et de loisirs, CP | Architectes établis ou domiciliés dans la commune de Klosters-Serneus depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes originaires de la commune | 30 août 85 (depuis le 18 mars 85) | |
| Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU | Centre paroissial à Delémont, CP | Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS | 30 août 85 (14 janv.- 22 févr. 85) | |
| Direction générale des PTT Service des bâtiments | Immeuble de télé-communications, logements et locaux commerciaux à Bienne | Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1 ^{er} janvier 1984 | 2 septembre 85 | |
| Commune de Montana VS | Restructuration du carrefour des Vignettes, Montana CI | Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1985 et architectes valaisans établis en Suisse | 11 octobre 85 (21 juin 85) | 10/85 B 54 |
| Ville de Genève | Nouvel habitat économique en milieu urbain | Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984, ainsi qu'à tout architecte originaire du canton de Genève; étudiants en architecture de l'EAUG ou des EPF, après six semestres d'études, originaires de Genève ou domiciliés à Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984 | 28 octobre 85 (30 août 85) | 11/85 B 58 |
| Ville de Schaffhouse | Foyer, restaurant et façades du Théâtre municipal de Schaffhouse, CP | Architectes et artistes indépendants, domiciliés ou établis depuis le 1 ^{er} janvier 1982 dans le canton de Schaffhouse ou originaires de ce canton | 28 oct. 85 (31 août 85) | |
| CFF, PTT, RhB, ville de Coire | Quartier de la gare de Coire, CI | Architectes originaires des Grisons ainsi que ceux domiciliés ou établis dans ce canton depuis le 1 ^{er} janvier 1983 (recours à des spécialistes) | 1 ^{er} nov. 85 | |
| S.I. Porte Neuve S.A. Sion | Construction d'un bâtiment administratif, CP | Concours ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans la commune de Sion avant le 1 ^{er} janvier 1984 | 15 nov. 85 (26 juillet 85) | |

Nouveau dans cette liste

| | | | | |
|---|--|---|--|------------------|
| Commune de Martigny | Club de tennis et grande salle au Vivier, CP | Architectes installés au 1 ^{er} janvier 1985 sur le territoire de l'Association de Martigny ou originaires de cette région | 15 novembre 85 (à partir du 5 août 85) | 15-16/85 B 74 |
| Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg | Bâtiment d'administration à Fribourg, CP | Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg | 25 nov. 85 | |

Carnet des concours

Prix 1985

«Nature et patrimoine»

En 1985, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage attribuera les prix décernés par la «Conservation Foundation» de Londres.

Les prix sont destinés à récompenser des projets en cours ou achevés, réalisés par des particuliers, des groupes ou des organisations dans les domaines suivants :

- projets de sauvegarde ou de rénovation en zone urbaine (prix de l'urbanisme);
- projets de sauvegarde ou de rénovation en zone rurale (prix des zones rurales);
- projets de protection, rénovation, entretien d'objets ou symboles du patrimoine national (prix du patrimoine);
- projets pour réduire le taux de consommation d'énergie et celui de la pollution (prix des économies d'énergie);
- projets de protection de la nature et du patrimoine conçus et réalisés individuellement ou collectivement par des jeunes (prix des jeunes).

Chacun des lauréats recevra un trophée et une somme de Fr. 5000.—. De plus, le projet le plus original recevra le Prix suisse d'une valeur de Fr. 12 000.—. Ce concours est organisé dans plusieurs autres pays européens simultanément et un prix européen sera décerné au projet considéré le meilleur.

En 1984, le Prix suisse a été attribué à Jacques Aeschbacher, pré-

sident de l'Association pour la sauvegarde de la Croix-de-Cœur, pour sa lutte contre la construction d'un aérodrome alpin dans les Alpes valaisannes.

Information et inscription : FSPAP, Rabentalstrasse 45, 3013 Berne. Le délai de rentrée des dossiers est fixé au 30 septembre 1985.

Club de tennis et grande salle au Vivier, Martigny

OUverture

La commune de Martigny organise un concours d'architecture pour la réalisation d'un club de tennis et d'une grande salle, au Vivier ; il s'agit d'un concours de projets au sens de l'article 6 du règlement SIA 152.

Ce concours est public ; il est ouvert aux architectes installés au 1^{er} janvier 1985 sur le territoire de l'Association de la région de Martigny (ARM) ou originaires de cette région.

Délai d'inscription : jusqu'au 9 août 1985 par le versement d'un dépôt de Fr. 300.— au CCP 19-205 avec mention «concours tennis — grande salle», montant qui sera remboursé à ceux qui auront déposé un projet admis au jugement.

Les concurrents pourront retirer la maquette et les documents de base dès le 5 août 1985 auprès des Services techniques municipaux, 8, avenue du Grand-Saint-Bernard, en présentant le récépissé du versement du dépôt de Fr. 300.—.

Remise des projets : le vendredi 15 novembre 1985.

Les thèmes principaux sont : les machines ; le financement ; le fonctionnement économique ; les réglementations ; la remise en état et l'amélioration ; exemples. Renseignements : The Editor, *Water Power & Dam Construction*, Quadrant House, The Quadrant, Sutton, Surrey, SM2 5AS, England.

qu'un artiste du début de ce siècle qu'il est urgent de faire connaître au public français : Otto Meyer-Amden (1885-1933). Nous reviendrons plus en détail sur le programme de notre «ambassade culturelle» de Paris.

F. N.

Actualité

Clensol SA, Lutry, a 50 ans !

Cette maison, spécialisée dans les installations de piscine, a eu l'idée originale de convier ses invités à un bain-buffet au Centre thermal d'Yverdon-les-Bains le 6 juillet 1985 ! Par une très douce soirée, chacun put «faire tremper» et connaissance au milieu des bulles du bassin, puis de prendre l'apéritif au bord de la piscine, salué par le directeur, M. Daniel Rodieux, ingénieur-chimiste.

Après une visite des installations techniques du Centre thermal, un buffet froid fut servi, à l'issue duquel une tombola humoristique permit à chacun (ou presque) de quitter les lieux avec un petit souvenir de cette sympathique soirée.

Fondée en 1935 en Angleterre, Clensol s'installa en Suisse en 1937 ; elle fut achetée, en 1948, par le père du directeur actuel, qui prit la succession en 1972. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de personnes qui collaborent à la réussite de Clensol SA. Nous souhaitons à cette entreprise de continuer ainsi jusqu'à son centenaire !

F. N.

Congrès

Demain — Le Pacifique, les chances de la Suisse

Journée du Mont-Pèlerin 1985, 18 octobre 1985

Les traditionnelles journées du Mont-Pèlerin, organisées tous les deux ans, ont pour objectif de traiter de problèmes actuels grâce à la participation active de personnalités de tout premier plan. Cette année, le thème retenu est : «Demain — Le Pacifique, les chances de la Suisse».

Les développements technologiques du Japon, l'ouverture de la Chine, le développement accéléré des territoires situés sur la côte Pacifique des USA et du Canada, la montée de l'Australie sont autant de phénomènes qui méritent que l'on prenne du temps pour la réflexion afin d'en analyser leurs répercussions sur l'Europe et sur la Suisse en particulier.

Au cours de cette journée, plusieurs thèmes seront abordés, comme par exemple :

- l'historique du développement de cette région ;
- l'état des relations de la Suisse avec ces pays ;

- l'évolution probable des marchés ;
- les actions à entreprendre en Suisse au cours de ces prochaines années pour participer activement à cet essor.

Cette année, contrairement aux années antérieures, cette journée se déroulera au Montreux-Palace, à Montreux.

Renseignements et inscriptions : SVIA, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/363421.

Micro-centrales hydroélectriques

Stratford-on-Avon (GB), 8 novembre 1985

La revue internationale des barrages et des aménagements hydroélectriques, *Water Power & Dam Construction*, propose une conférence sur les micro-centrales pour le 8 novembre 1985 à Stratford-on-Avon, en Angleterre. Les propriétaires de micro-centrales hydroélectriques, les représentants d'industrie et de la bureaucratie auront l'occasion de discuter des problèmes et d'améliorer leurs connaissances.

Formation continue

Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes

Une journée d'information sur la protection incendie s'est déroulée le 25 avril à Zurich à laquelle ont assisté près de 300 participants. Les thèmes abordés ont notamment été les suivants :

- prescriptions générales ;
- grands magasins ;
- bâtiments industriels, artisanaux et administratifs ;
- toiture ;
- résistance au feu des constructions en acier, bois et béton ;
- méthode d'évaluation du risque incendie.

La conclusion générale de cette journée est que les nouvelles prescriptions et méthodes donnent une plus grande liberté au projeteur. Une journée similaire aura lieu en Suisse romande, où les mêmes thèmes seront abordés. Elle se déroulera le 22 novembre 1985 au Centre cantonal vaudois de la protection civile, à Gollion près de Cossonay. Elle est organisée par la Commission

romande de formation universitaire continue, conjointement avec l'AEAI, le SPI, «Lignum», le Centre suisse de la construction métallique et la SIA. D'autres renseignements seront fournis en temps voulu.

Renseignements et inscriptions : SVIA, secrétariat permanent, av. Jomini 8, 1004 Lausanne ; tél. 021/363421.

Bibliographie

Ouvrages reçus

Tirés à part :

The Remodelling of the spillway of Palagnedra, D. Vischer et G. Trucco, 15^e congrès des Grands Barrages, Lausanne 1985.

Snow accumulation, firm temperature and solar radiation in the area of the Colle Gnifetti core drilling site (Monte Rosa, Swiss Alps) : distribution patterns and interrelationships. J. Alean, W. Haeberli, B. Schädler, Zsch. f. Gletscherkunde u. Glazialgeologie, Innsbruck 19, 2 (1983) : 131-147.